

## EVOLUTION DE LA SITUATION MACRO-ECONOMIQUE DES COMORES

### I. INTRODUCTION

**Les aliments de base les plus consommés sont le riz, le manioc, les bananes vertes et les fruits de mer et aussi la viande du poulet ou du bœuf.**

La **noix de coco** est la base de nombreuses sauces dans **la cuisine comorienne**.

**Les plats comoriens** les plus courants se composent généralement de riz et de viande ou de poisson parfumés des nombreuses épices locales: **vanille, cardamome, coriandre, clous de girofle ou cannelle**.

L'archipel produit des fruits tropicaux en abondance : **papaye, mangue, litchis, goyave**, que vous pourrez déguster frais ou en jus. La loi islamique interdit officiellement la consommation d'alcool, mais vous trouverez de la **bière** et des **boissons alcoolisées** dans la plupart des hôtels.

Les îles étant largement tributaires des importations, en dehors des hôtels qui bénéficient de divers biens de consommation, vous ne trouverez que des produits locaux.

**Les Comores exposées à une insécurité alimentaire/les produits alimentaires représentent plus 24% du total des importations.** (Source : rapport du dernier trimestre 2017 de la BCC-Comores)

Le pays présente un déficit commercial quasiment structurel, dû en grande partie par l'accroissement régulier des importations face à une rigidité des exportations. En effet, en dépit du potentiel agricole diversifié, le pays importe de plus en plus de produits alimentaires (en moyenne sur les 10 dernières années, les produits alimentaires représentent 24% du total des importations), mettant le pays dans une situation d'insécurité alimentaire et de grande vulnérabilité.

Les habitudes alimentaires ont fortement évolué dans le temps » et qu'à ce jour « les importations des produits alimentaires concernent aussi le bétail, les viandes surgelées, toutes sortes de condiments comme la farine, le sucre et les huiles ».

A titre illustratif, le riz, essentiellement importé, est devenu au fil des années l'aliment de base de la population comorienne, au détriment des ressources alimentaires produites localement. Les importations de riz qui s'élevaient à 24.000 tonnes au début des années 2000, soit environ 2,8 milliards FC, ont atteint 61.700 tonnes en 2015, équivalent à 12,1 milliards FC. Ce montant est largement supérieur (1,7 fois) à celui de l'ensemble des exportations.

Le rapport de 2016 fait état de 35, 8 milliards de FC d'importations des produits alimentaires et relève une hausse de 3,3% par rapport à 2015.

## II. PRODUITS PAR SECTEUR

N°	DESIGNATION
<b>ALIMENTATION GENERAL</b>	
1	RIZ ORDINAIRE (ONICOR) VENDU EN VRAC
2	RIZ IMPORTE DE LUXE (BASMATI)
3	FARINE DE FROMENT
4	FARINE DE SAGOU
5	PAIN BAGUETTE
6	AILES D POULET CONGELEES
7	THON FRAI VENDU EN VRAC
8	LAIT FRAIS
9	LAIT CONCENTRE SUCRE 398X24
10	HUILE DE COCO (LOCALE)
11	HUILE VEGETALE D'UN LITRE
12	HUILE VEGETALE DE 5 LITRES
13	BEURRE DE CUISINE 12X2 LBS
14	SEL EN KG
15	VIANDE DE BŒUF FRAICHE AU KG
16	VIANDE CONGELEE FQ
17	CUISSE DE POULET
18	ORANGE LOCALE VENDU EN VRAC
19	TOMATE FRAICHE VENDU EN VRAC
20	TOMATE & SARDINES CONSERVES
21	SALADE LAITUE
22	MANIOC FRAIS
23	BANANE VERTE (KONTRIKE)
24	POMME DE TERRE VENDUE EN VRAC
25	SUCRE EN POUDRE
26	VERMICELLE
27	MACARONI
28	MAYONNAISE
29	MOUTARDE
30	VINAIGRETTE
31	TIFFANY CREAM BISCUITS CHOCOLATE
32	TIFFANY CREAM BISCUITS STRAWBERRY
33	NUTELLA
34	CHOCOLAT NESQUIK NESTLE
35	CAFE NESCAFE
36	LEVURE CHIMIQUE
37	BOITE D'ALLUMETTES
38	BOUGIE
39	ROULEAU FILM ALIMENTAIRE
40	PAPIER ALUMINIUM

41	OEUFS
42	LAIT MILK
43	LAIT CONCENTRE LAROSEE
44	FROMAGE
45	LAIT EN POUUDRE NIDO
46	LEGUMES CONSERVES ✓ Haricots Verts ✓ Haricots Blancs ✓ Lentilles Préparées ✓ Petits Pois
47	BOISSONS GAZEUX
48	BOISSONS NON-GAZEUX
49	BOISSONS ALCOOLISE
50	HYGIENE DENTAIRE
51	SAVONS
<b>PRODUITS VIVRIERS</b>	
1	SALADE
2	CAROTTES
3	AUBERGINE
4	CHOUX
5	CONCOMBRE
6	POIVRON
7	TOMATES
8	CHOU DE CHINE
9	POMME DE TERRE
10	MAÏS
11	BANANE MURE
12	ANANAS
13	MANGUE
14	JACQUE
15	GRENADE
16	CACAHOUETES
17	KONOKO
18	PAPAYE
19	TAMARIN
20	NOIX DE COCO
21	FRUIT A PAIN
22	HARICOT
23	AMBREVADES SECS
24	AMBERIQUE
25	VOHEME
26	MANIOC
27	PATATE DOUCE
28	IGNAME
29	TARO
30	BANANE VERTE

31	POIVRE
32	PIMENT
33	GINGEMBRE
34	CURCUMA
35	CANNELLE
36	MUSCADE
37	OIGNON
38	CARDAMOME
39	SAGOU

### III. COMMERCE EXTERIEUR

#### Présentation du Commerce extérieur

- ✓ **Importations de biens (millions USD) :** 206 (Source : Douanes Comores et rapport OMC-2016)
- ✓ **Exportations de biens (millions USD) :** 14 (Source : Douanes Comores et rapport OMC-2016)
- ✓ **Importations de services (millions USD) :** 113 (Source : Douanes Comores et rapport OMC-2016)
- ✓ **Exportations de services (millions USD) :** 74 (Source : Douanes Comores et rapport OMC-2016)
- ✓ **Balance commerciale (hors services) (millions USD) :** -198 (Source : Banque Mondiale, 2012)
- ✓ **Commerce extérieur (en % du PIB) :** 64,7 (Source : Banque Mondiale, 2016)

Les Comores sont ouvertes au commerce extérieur, avec un ratio du total des échanges de 65% (2016, Banque mondiale). Les Comores sont la 192<sup>ième</sup> plus grande économie exportatrice et le 186<sup>ième</sup> importateur au monde. Le pays est membre de la Commission de l'Océan Indien (COI), la Ligue Arabe et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). En mai 2006, les Comores ont rejoint la zone de libre-échange de COMESA. Depuis quelques années, le gouvernement encourage la privatisation et tente de diversifier les exportations et échanges commerciaux.

Le gouvernement comorien a entièrement réformé les procédures de droits de douane en 1996, en implémentant un système plus simple comprenant seulement deux types de taxes au lieu de cinq. Le taux moyen est de 7,4%. Cependant, la mauvaise qualité de son infrastructure (principalement ses routes et systèmes de transport) ainsi que le faible niveau d'éducation sont des barrières de taille au développement des échanges. Le seul port en eau profonde susceptible d'être utilisé pour des échanges à grande échelle est à Anjouan.

La balance commerciale du pays est confrontée à un déficit structurel qui connaît néanmoins une tendance à la baisse depuis 2015. En 2016, les Comores ont exporté pour une valeur de 31 millions USD et importé 223 millions USD de biens et services, résultant en une balance commerciale négative de 192 millions USD. Les exportations (de clous de girofle, en

particulier), ont considérablement augmenté en 2016 (+81.3%).

Les recettes des exportations sont générées principalement par trois cultures de vanille, clous de girofle et ylang-ylang ; cependant, les revenus des exportations des Comores sont facilement touchés par des catastrophes naturelles telles que des incendies et conditions climatiques extrêmes, et les producteurs souffrent souvent des fluctuations des prix et de l'accumulation de stock. Malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie les importations du pays représentent environ 70% de ses besoins alimentaires.

Les principales destinations d'exportation des Comores sont l'Inde (33%), la France (17%) et l'Allemagne (12%), et les importations proviennent principalement de Tanzanie (51%), de Chine (13%) et de France (8,9%).

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

#### Présentation en détails des produits importés entre Comores et le Monde : 2015/2016

Chapitre	Libellé produit	Unité : milliers Euro	
		Valeur importée en 2015	Valeur importée en 2016
<b>TOTAL</b>		<b>394 261</b>	<b>390 861</b>
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage ...	41 745	45 279
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier	18 662	34 773
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	32 548	33 105
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons	19 883	26 710
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	14 923	20 845
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou ...	13 564	20 425
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	5 621	19 327
02	Viandes et abats comestibles	15 811	18 458
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a ...	9 316	12 830
84	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières; parties de ces ...	8 570	11 393
10	Céréales	12 346	9 719
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	80 901	8 157
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	4 414	8 044
69	Produits céramiques	8 522	7 872
31	Engrais	210	7 397
99	Produits non définis ailleurs	6 823	6 450
25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments	9 671	5 787

72	Fonte, fer et acier	6 914	5 633
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	5 038	5 616
21	Préparations alimentaires diverses	4 606	5 073
17	Sucres et sucreries	4 668	4 901
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	3 908	4 718
89	Navigation maritime ou fluviale	211	4 680
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; ...	9 222	4 465
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	4 068	4 015
96	Ouvrages divers	2 265	3 674
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires ...	3 747	3 629
52	Coton	3 717	3 629
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	1 496	3 539
30	Produits pharmaceutiques	2 520	3 385
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	2 041	3 338
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets	3 436	3 106
04	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine ...	3 305	2 799
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou ...	140	2 693
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	2 334	2 358
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, ...	2 717	2 119
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ...	958	2 110
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...	2 337	2 019
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ...	1 250	1 951
76	Aluminium et ouvrages en aluminium	1 510	1 345
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ...	1 134	1 324
83	Ouvrages divers en métaux communs	1 814	1 032
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties ...	1 505	1 023
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres	1 241	923

	invertébrés aquatiques		
09	Café, thé, maté et épices	1 610	912
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues	2 072	892
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; ...	1 014	857
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	737	733
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main ...	542	662
70	Verre et ouvrages en verre	611	540
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	143	534
01	Animaux vivants	380	417
79	Zinc et ouvrages en zinc	620	393
60	Étoffes de bonneterie	170	389
38	Produits divers des industries chimiques	309	351
54	Filaments synthétiques ou artificiels; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ...	381	340
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	88	229
18	Cacao et ses préparations	241	217
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments ...	66	204
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	123	198
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages ...	111	163
65	Coiffures et parties de coiffures	32	135
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires	315	128
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes	156	123
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières ...	132	111
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	75	106
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés ...	69	89
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	40	78
51	Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin		58
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies	59	50
29	Produits chimiques organiques	70	37
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils	14	36

	mécaniques ...		
91	Horlogerie	12	36
37	Produits photographiques ou cinématographiques	140	34
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	30	31
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties	14	23
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	9	18
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier		14
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires	9	14
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments	22	13
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie	83	13
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité		6
88	Navigation aérienne ou spatiale	7	5
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	53	5
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs		2
81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières		2
80	Étain et ouvrages en étain	110	1
50	Soie	2	1
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture	1 954	1
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs		1
78	Plomb et ouvrages en plomb	3	
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	4 068	4 015
96	Ouvrages divers	2 265	3 674
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires . . .	3 747	3 629
52	Coton	3 717	3 629
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	1 496	3 539
30	Produits pharmaceutiques	2 520	3 385
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	2 041	3 338
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets	3 436	3 106
4	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine . . .	3 305	2 799
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou . . .	140	2 693

44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	2 334	2 358
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, . . .	2 717	2 119
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations . . .	958	2 110
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés . . .	2 337	2 019
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle . . .	1 250	1 951
76	Aluminium et ouvrages en aluminium	1 510	1 345
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits . . .	1 134	1 324
83	Ouvrages divers en métaux communs	1 814	1 032
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties . . .	1 505	1 023
3	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	1 241	923
9	Café, thé, maté et épices	1 610	912
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues	2 072	892
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; . . .	1 014	857
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	737	733
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main . . .	542	662
70	Verre et ouvrages en verre	611	540
8	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	143	534
1	Animaux vivants	380	417
79	Zinc et ouvrages en zinc	620	393
60	Étoffes de bonneterie	170	389
38	Produits divers des industries chimiques	309	351
54	Filaments synthétiques ou artificiels; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques . . .	381	340
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	88	229
18	Cacao et ses préparations	241	217
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments . . .	66	204
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	123	198
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages . . .	111	163

65	Coiffures et parties de coiffures	32	135
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires	315	128
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes	156	123
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières . . .	132	111
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	75	106
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés . . .	69	89
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	40	78
51	Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin		58
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies	59	50
29	Produits chimiques organiques	70	37
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques . . .	14	36
91	Horlogerie	12	36
37	Produits photographiques ou cinématographiques	140	34
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	30	31
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties	14	23
5	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	9	18
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier		14
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires	9	14
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments	22	13
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie	83	13
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité		6
88	Navigation aérienne ou spatiale	7	5
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	53	5
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs		2
80	Étain et ouvrages en étain	110	1
50	Soie	2	1
6	Plantes vivantes et produits de la floriculture	1 954	1

## Présentation en détails des produits exportés entre Comores et le Monde : 2015/2016

Chapitre	Libellé produit	Unité : milliers Euro	
		Valeur exportée en 2015	Valeur exportée en 2016
<b>TOTAL</b>		<b>47 155</b>	<b>73 247</b>
<b>09</b>	Café, thé, maté et épices	29 585	49 145
<b>33</b>	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ...	6 054	8 755
<b>44</b>	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	6 790	5 363
<b>76</b>	Aluminium et ouvrages en aluminium	22	4 212
<b>85</b>	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou ...	406	1 994
<b>71</b>	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés ...	1 614	1 499
<b>08</b>	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons		819
<b>84</b>	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières; parties de ces ...	143	369
<b>06</b>	Plantes vivantes et produits de la floriculture	59	180
<b>05</b>	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs		145
<b>61</b>	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	177	135
<b>35</b>	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes		117
<b>72</b>	Fonte, fer et acier	311	82
<b>62</b>	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	368	62
<b>99</b>	Produits non définis ailleurs	109	47
<b>16</b>	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...		41
<b>73</b>	Ouvrages en fonte, fer ou acier	13	33
<b>64</b>	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets	12	27
<b>90</b>	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ...	40	24
<b>12</b>	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou ...	65	23
<b>87</b>	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a	27	22

	...		
<b>30</b>	Produits pharmaceutiques	294	20
<b>95</b>	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires	21	19
<b>63</b>	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons	121	15
<b>42</b>	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main ...	4	11
<b>17</b>	Sucres et sucreries		8
<b>97</b>	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	23	7
<b>74</b>	Cuivre et ouvrages en cuivre	2	7
<b>86</b>	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques ...	31	6
<b>29</b>	Produits chimiques organiques	5	6
<b>34</b>	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, ...		6
<b>07</b>	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires		6
<b>27</b>	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; ...	1	5
<b>88</b>	Navigation aérienne ou spatiale	1	5
<b>39</b>	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	5	5
<b>40</b>	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	36	5
<b>67</b>	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages ...	32	4
<b>89</b>	Navigation maritime ou fluviale	698	3
<b>96</b>	Ouvrages divers		2
<b>48</b>	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	2	2
<b>49</b>	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ...	3	2
<b>19</b>	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries		2
<b>01</b>	Animaux vivants	3	1
<b>38</b>	Produits divers des industries chimiques		1
<b>46</b>	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	1	
<b>03</b>	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	3	
<b>04</b>	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine ...		
<b>20</b>	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	1	
<b>21</b>	Préparations alimentaires diverses		

<b>25</b>	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments	1	
<b>10</b>	Céréales	62	
<b>52</b>	Coton	1	
<b>59</b>	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	1	
<b>68</b>	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues		
<b>78</b>	Plomb et ouvrages en plomb	1	
<b>82</b>	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties ...	4	
<b>83</b>	Ouvrages divers en métaux communs	1	
<b>94</b>	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage ...	3	
<b>42</b>	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main . . .	4	12
<b>17</b>	Sucres et sucreries		9
<b>97</b>	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	26	8
<b>74</b>	Cuivre et ouvrages en cuivre	2	8
<b>86</b>	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques . . .	34	7
<b>29</b>	Produits chimiques organiques	5	7
<b>34</b>	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, . . .		7
<b>7</b>	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires		7
<b>27</b>	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; . . .	1	6
<b>88</b>	Navigation aérienne ou spatiale	1	6
<b>39</b>	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	5	5
<b>40</b>	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	40	5
<b>67</b>	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages . . .	36	4
<b>89</b>	Navigation maritime ou fluviale	775	3
<b>96</b>	Ouvrages divers		2
<b>48</b>	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	2	2
<b>49</b>	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits . . .	3	2
<b>19</b>	Préparations à base de céréales, de farines,		2

	d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries		
<b>1</b>	Animaux vivants	3	1
<b>38</b>	Produits divers des industries chimiques		1
<b>46</b>	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	1	
<b>3</b>	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	3	
<b>20</b>	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	1	
<b>25</b>	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments	1	
<b>10</b>	Céréales	69	
<b>52</b>	Coton	1	
<b>59</b>	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	1	
<b>78</b>	Plomb et ouvrages en plomb	1	
<b>82</b>	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties . . .	4	
<b>83</b>	Ouvrages divers en métaux communs	1	
<b>94</b>	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage . . .	3	

#### a. Liste des produits interdits à l'importation

- Tous les stupéfiants
- Les armes (seul le ministère de la défense est autorisé à importer des armes)
- Les produits soumis à une licence comme les boissons alcoolisées
- Les produits importés d'un pays contaminé d'une maladie
- Tous produits avariés
- Les produits monopolisés par l'Etat comme le riz est les hydrocarbures

#### b. Règlement pour l'importation et l'exportation

Toutes personnes physiques ou morales immatriculés au registre du commerce a le droit d'importer ou exporter.

#### Conditions nécessaires pour importer :

1. Etre **Enregistré au Registre de Commerce**
2. Présenter une **Carte Commerciale** délivrée à la direction du Commerce Intérieur, Ministère de l'Economie
3. Présenter une **Fiche Patente d'Importation**, délivrée au service des Impôts, Ministères des Finances
4. Présenté des **fiches statistique d'importation** délivrée à la Direction du Commerce Extérieur, Ministère de l'Economie
5. Pour l'Exportation, il faut présenter un **certificat de phytosanitaire** délivré au bureau de Phytosanitaire, Ministère de la Production

6. Présenter le **Numéro d'Identification Fiscal (NIF)** délivré par la direction générale des impôts.

Pour obtenir le NIF :

- ✓ Avoir la patente
- ✓ Avoir le registre du commerce
- 7. Avoir une **facture pro forma** de l'importation

#### **Conditions nécessaires pour exporter :**

Selon l'arrêté n°05 : 10/MDRPAE/CAB, Fixant les conditions et procédures d'agrément des magasins de préparation d'exportation de la vanille, article 4.

Seuls peuvent prétendre à l'exportation, les opérateurs vérifiant les conditions suivantes :

- ✓ Etre enregistré au registre de commerce
- ✓ Avoir une résidence de travail sur place (lieu de stockage, de conditionnement et permettant d'assurer le relevé statistique et le contrôle qualité par la brigade)
- ✓ Avoir une expérience dans le fonctionnement de la filière en qualité de préparateur/exportateur ou avoir intégré la démarche participative de professionnalisation initiée depuis 199 en partenariat avec l'interprofession et l'Etat.
- ✓ Justifier les capacités de pouvoir exporter au moins deux tonne et demi (2,5 t) de vanille préparée
- ✓ Présenter un quitus fiscal
- ✓ Avoir un numéro d'agrément des services de douanes

Les procédures d'exportations pour ceux qui répondent aux conditions énumérées plus haut sont définies comme suit :

- ✓ Introduire au Ministère de Développement une demande justifiant l'intention d'opérer, en début de campagne afin de permettre à la brigade de procéder à la vérification des éléments énumérés ci-haut.
- ✓ Présenter à la brigade de contrôle (la brigade mobile) au moment de l'exportation les pièces suivantes :
  - La note de poids correspondant à la marchandise à exporter
  - Le contrat de vente et la facture
  - Une copie du registre de commerce (pour la première opération uniquement)
  - Le reçu de versement au compte Fonds de soutien à la vanille ou le chèque bancaire correspondant, pour le paiement des prélèvements interprofessionnels et des centimes additionnels.
- ✓ Après présentation des pièces exigées, la brigade procède au contrôle qualité (certificat de conditionnement) et statistiques de la marchandise 36 heures avant exportation en vue d'établir le quitus d'exportation.
- ✓ A l'issue de ce contrôle, la marchandise est scellée et cachetée. L'exportateur bénéficie alors du certificat de conditionnement (servant aussi de phytosanitaire) et du quitus d'exportation délivré sur place par la brigade.
- ✓ Le quitus d'exportation est délivré à chaque exportation et est exigé par les services des douanes.

## **IV. DEDOUANEMENT**

Dans le cadre du dédouanement, la production des documents exigibles pour vos déclarations en douane est obligatoire afin de déterminer l'espèce, la valeur, l'origine et la destination des marchandises. Ces documents, ainsi que la déclaration en douane, doivent être obligatoirement conservés par l'utilisateur pendant toute la période de prescription de 3 ans.

### **A l'importation**

#### **1-Les documents généraux**

- ✓ La déclaration en douane établie par un commissionnaire en douane agréé (en version électronique, format SYDONIA) ;
- ✓ Le connaissement original (Bill of Loading) pour le transport maritime;
- ✓ La lettre de Transport Aérien (LTA) pour le transport aérien;
- ✓ Le bon de livraison (du consignataire ou du manutentionnaire selon le cas);
- ✓ La facture authentique du fournisseur;
- ✓ La facture du Fret ;
- ✓ La liste de colisage ;
- ✓ Le certificat sanitaire et phytosanitaire ;
- ✓ Le certificat Interpol, délivré par la Direction Générale de la Police et de la Sureté Nationale; il est exigé uniquement pour les voitures d'occasion en provenance d'Europe dont les cartes grises sont perdues.
- ✓ Et le certificat d'origine COMESA pour les marchandises originaires éligibles à la préférence tarifaire.
- ✓ Dans le cas particulier des marchandises éligibles aux avantages du code des investissements: la lettre de notification de l'agrément au code des investissements et la liste exhaustive des produits agréés, ainsi que l'attestation de destination.

#### **2-Les documents spécifiques**

*Pour l'admission temporaire (AT)*

- ✓ Le document législatif ou réglementaire prévoyant le bénéfice de l'admission temporaire ;
- ✓ La Décision douanière d'admission temporaire (attestation de destination).

*Convention ATA*

- ✓ Le Carnet ATA.

#### **3-Pour la friperie**

- ✓ Le Certificat de fumigation.

#### **4-Pour les dépouilles mortelles**

- ✓ Le certificat de non contagion.

### **A l'exportation**

- ✓ Le certificat d'origine COMESA (en cas de besoin) ;
- ✓ La déclaration d'exportation ;

- ✓ Le certificat sanitaire et phytosanitaire si nécessaire.

### **1- En cas d'exportation temporaire pour perfectionnement actif**

- ✓ Le paiement des droits et taxes sur la valeur ajoutée (VA) est exigible à la réimportation.

### **2- En cas d'exportation en simple sortie**

*Un certificat CITES est exigible pour les exportations des produits de la faune et de la flore sauvages menacés d'extinction (convention de Washington ou CITES) :*  
Pour cette catégorie de marchandises, une autorisation du Ministère en charge de l'Environnement est également nécessaire.

- ✓ *Pour les animaux vivants, les végétaux et autres produits alimentaires*
- ✓ Le service sanitaire et phytosanitaire exige en import/export :
- ✓ Le certificat sanitaire et phytosanitaire si nécessaire ;
- ✓ Le certificat vétérinaire ;
- ✓ Et le certificat de salubrité pour les viandes et abats comestibles de pays d'origine.

*Pour les objets d'art, de collection, d'antiquité*

- ✓ L'autorisation d'exporter délivrée par le Ministère en charge de la Culture et du Patrimoine national, aux Comores.

*Pour les marchandises concernées par les exonérations des droits et taxes*

- ✓ La Décision d'exonération (Attestation de destination).

*Pour les produits originaires du COMESA*

- ✓ Le certificat d'origine COMESA ;
- ✓ La déclaration d'exportation.

**N.B : Ces éléments d'information pourraient se compléter à la réglementation douanière en vigueur. Pour tout renseignement complémentaire, prière de vous rapprocher d'un bureau de douane en Union des Comores.**

**N.B :** Ces fiches cités ci-dessus, doit être domicilié dans une banque commerciale pour faire le transfert d'argent auprès du fournisseur

## **V. CREATION D'ENTREPRISES**

Selon l'article 283 du code du commerce, l'immatriculation des personnes physiques ayant la qualité de commerçants et celle des sociétés commerciales et autres personnes morales sont assujetties à l'immatriculation.

## Procédure et Coûts officiels de la création d'entreprise aux Comores

Institution	Opération	Raison A Responsabilité Limitée (SARL)	Société Anonyme (SA)
Service des domaines	Enregistrement des statuts et PV	16 000 Kmf	101 000 Kmf
Service des domaines	Droit des timbres	15 000 Kmf	24 000 Kmf
Cabinet Notarial	Déclaration notariée de souscription et de versement de Capital Social	22 500 Kmf	22 500 Kmf
Tribunal de commerce	Certificat du Registre de Commerce	10 000 Kmf	10 000 Kmf
CCIA	Frais d'imprimerie	5 000 Kmf	5 000 Kmf
<b>TOTAL</b>		<b>68 500 Kmf</b>	<b>162 500 Kmf</b>

Le dossier d'immatriculation doit être composé de:

- ✓ Deux (2) exemplaires des Statuts et PV (original + copie) signés et parafés par les Associés (ou Actionnaires) et timbrés à la Direction Générale des Impôts
- ✓ Un (1) Casier Judiciaire du Gérant ou Déclaration sur l'Honneur
- ✓ Un (1) exemplaire de la Déclaration notariée de souscription et de versement de Capital Social ou de l'Attestation de versement du 1/4 du Capital Social dans une banque comorienne (pour les SA)

**NB:**

- **Durée de la procédure:** 72 heures (3 jours)
- **Guichet unique pour la création d'entreprise :** Centres de Formalité Administratif des Entreprises (CFAE) des Chambres de Commerce et de l'ANPI

## VI. CODE DES INVESTISSEMENTS

**Régime A:** Petites et moyennes entreprises Programme d'investissement de 5 à 100 millions de francs comoriens et création d'emplois privilégiant le recrutement de nationaux

**Régime B:** Grandes entreprises Programme d'investissement de plus de 100 millions de francs comoriens et création d'emplois plus significatif privilégiant le recrutement de nationaux Voir articles 17 et 19 du Code des investissements

### **AVANTAGE :**

Application d'un taux maximal réduit à la redevance administrative unique (RAU) sur l'importation des matériels et matériaux qui sont destinés de manière spécifique à la production ou à l'exploitation dans le cadre du programme agréé pour une période de 7 ans pour le régime A et 10 ans pour le régime B. Voir articles 18 et 20 du code des investissements

Les équipements et matériaux suivants destinés à développer les énergies renouvelables dont le solaire sont exemptés de droits et taxes de douanes y compris la RAU.

